



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

allocation personnalisée d'autonomie

Question écrite n° 70242

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'application de l'allocation personnalisée d'autonomie pour les personnes de nationalité française placées dans des établissements situés dans un autre pays européen. En effet, le département des Ardennes étant frontalier, nombreuses sont les personnes qui placent les personnes dépendantes dans des établissements belges, les établissements français n'étant pas assez nombreux. Il lui demande la position du Gouvernement concernant ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70242

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 10 décembre 2001, page 7012